
Qui sont les personnes proches aidantes au Québec et quel type de soutien apportent-elles?

Une analyse différenciée selon le sexe et l'âge

Données tirées de l'Enquête sociale générale de Statistique Canada (2018)

Mai 2023



En partenariat avec :



Crédits

Ce rapport est une production de l'équipe de l'Observatoire québécois de la proche aidance, Direction des affaires académiques et de l'éthique de la recherche, CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal

Rédigé par

Camille Girard-Marcil, M. Sc.

Agente de planification, de programmation et de recherche

Margaux Reiss, M. Sc.

Agente de planification, de programmation et de recherche

Avec la collaboration de

Christiane Montpetit, Ph. D.

Coordonnatrice cadre

Alexis Pearson, M. Sc., T. S.

Agente de planification, de programmation et de recherche

Mise en page

Virginie Tuboeuf

Technicienne en administration

Soutien bibliothécaire

Rym Zakaria

Bibliothécaire

La parution de ce rapport a été rendue possible grâce à la contribution financière du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS).

La reproduction totale ou partielle de ce document est autorisée à condition que la source soit mentionnée.

Pour citer ce document :

Girard-Marcil, C. et Reiss, M (2023). *Qui sont les personnes proches aidantes au Québec et quel type de soutien apportent-elles? Une analyse différenciée selon le sexe et l'âge*. Observatoire québécois de la proche aidance, Direction des affaires académiques et de l'éthique de la recherche, Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal.

© Observatoire québécois de la proche aidance, CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal, 2023.

Table des matières

Crédits	2
Liste des figures.....	4
Liste des tableaux.....	4
Faits saillants	5
Introduction.....	6
Méthodologie.....	7
Limites méthodologiques.....	8
Qui sont les personnes proches aidantes au Québec?	10
Les personnes proches aidantes selon le groupe d'âge.....	10
Les personnes proches aidantes selon le sexe	12
Le statut d'emploi des personnes proches aidantes.....	14
Quel lien unit les personnes proches aidantes et les personnes aidées?	17
Combien de personnes sont-elles soutenues par les personnes proches aidantes?.....	21
Quelles sont les caractéristiques du soutien fourni par les personnes proches aidantes?	23
Quels types de soutien les personnes proches aidantes offrent-elles aux personnes aidées?	23
Combien d'heures les personnes proches aidantes consacrent-elles aux activités de soutien?.....	28
Conclusion	34
Références.....	36

Liste des figures

Figure 1	Proportion des PPA selon le groupe d'âge et le sexe, Québec, 2018	p. 13
Figure 2	Proportion des PPA avec un emploi selon l'âge et le sexe, Québec, 2018	p. 15
Figure 3	Proportion des PPA qui offrent leur soutien à une conjointe, un conjoint ou un parent selon le sexe, Québec, 2018	p. 18
Figure 4	Proportion des PPA en fonction du nombre de personnes aidées selon le sexe, Québec, 2018	p. 22
Figure 5	Répartition des activités de soutien des PPA au cours des 12 derniers mois selon le sexe, Québec, 2018	p. 25
Figure 6	Répartition des activités de soutien des PPA entre 45 et 64 ans au cours des 12 derniers mois selon le sexe, Québec, 2018	p. 26
Figure 7	Répartition des activités de soutien des PPA de 65 ans et plus au cours des 12 derniers mois selon le sexe, Québec, 2018	p. 26
Figure 8	Répartition du nombre d'heures consacrées par les PPA à fournir du soutien par semaine selon le sexe, Québec, 2018	p. 30

Liste des tableaux

Tableau 1	Proportion des PPA selon le groupe d'âge et le statut d'emploi, Québec, 2018	p. 17
Tableau 2	Proportion des PPA selon le groupe d'âge et la nature du lien avec la personne aidée, Québec, 2018	p. 20
Tableau 3	Répartition des activités de soutien effectuées sur une base annuelle et hebdomadaire par l'ensemble des PPA, Québec, 2018	p. 24
Tableau 4	Proportion des PPA selon le groupe d'âge et le nombre moyen d'heures consacrées aux activités de soutien par semaine, Québec, 2018	p. 32

Faits saillants

Profil des personnes proches aidantes au Québec

- ▶ C'est dans le groupe d'âge des 45 à 64 ans que l'on trouve la plus grande proportion de personnes proches aidantes (PPA).
- ▶ Les femmes sont significativement plus susceptibles d'agir comme PPA tout groupe d'âge confondu.
- ▶ Le groupe d'âge des PPA âgées de 65 ans et plus est le seul où la proportion entre les femmes PPA et les hommes PPA est équivalente.
- ▶ Les hommes PPA sont significativement plus susceptibles d'avoir offert leur soutien à deux personnes au cours des 12 derniers mois et les femmes sont significativement plus susceptibles d'avoir offert leur soutien à une personne.
- ▶ Les femmes PPA sont plus susceptibles d'offrir leur soutien à un parent.
- ▶ Le type le plus répandu de proche aidance est caractérisé par une femme d'âge moyen (de 45 à 64 ans) qui offre du soutien à l'un de ses parents.
- ▶ Les PPA âgées de 65 ans et plus, hommes et femmes, sont le groupe d'âge le plus susceptible d'offrir leur soutien à un conjoint ou à une conjointe.

Profil du soutien fourni par les personnes proches aidantes au Québec

- ▶ Les trois activités de soutien les plus répandues chez les PPA sont le transport, les travaux domestiques et l'entretien de la maison.
- ▶ Une division sexuelle des activités de soutien est observée parmi tous les groupes d'âge. Les activités de soutien effectuées en majorité par les femmes PPA concernent la sphère domestique et celle des soins (travaux domestiques, organisation des soins et soins personnels), tandis que l'activité effectuée en majorité par les hommes est l'entretien de la maison (travaux de rénovation et d'entretien à l'intérieur et à l'extérieur de la maison).
- ▶ Les femmes PPA sont plus souvent responsables d'activités dont le fardeau est plus lourd et contraignant que les hommes PPA. Par exemple, elles ont déclaré faire une plus grande variété d'activités et consacrer proportionnellement plus souvent que les hommes PPA 20 heures ou plus à la proche aidance.
- ▶ Les PPA âgées de 45 à 64 ans sont celles qui offrent une plus grande variété d'activités de soutien aux personnes qu'elles aident si on les compare aux autres groupes d'âge.
- ▶ Ce sont les PPA de 65 ans et plus qui sont les plus susceptibles de consacrer une grande quantité de temps à la proche aidance (20 heures ou plus). À l'inverse, les PPA âgées de 15 à 44 ans appartiennent au groupe d'âge le plus susceptible de consacrer la moins grande quantité de temps à la proche aidance (1 à 3 heures).

Introduction

Au Québec, en 2018, environ 21,1 % de la population agissait comme personnes proches aidantes (PPA). Cela représente environ 1 489 000 Québécoises et Québécois. Ce simple chiffre est loin de rendre compte de la diversité et de la complexité des situations de proche aide.

L'âge et le sexe des PPA sont des facteurs qui influencent significativement les situations de proche aide¹. Par exemple, les femmes ont tendance à assumer davantage le rôle de PPA que les hommes et, lorsqu'elles le font, elles prennent une plus grande charge de responsabilité². De plus, les femmes PPA sont plus à risque de diminuer leurs heures travaillées ou d'abandonner leur emploi que les hommes³. De façon générale, les PPA plus âgées ont plus de temps à consacrer aux responsabilités de proche aide et elles vont effectuer des activités de soutien qui nécessitent plus de ressources matérielles, sociales et financières⁴. Elles sont aussi plus susceptibles d'aider un conjoint ou une conjointe⁵. Les jeunes PPA sont plus susceptibles de s'occuper d'un parent ou d'un grand-parent et d'effectuer des tâches qui sont moins visibles⁶. Compte tenu de toutes ces particularités, il est important d'avoir des données reflétant les défis et les besoins des PPA, selon leur âge et leur sexe.

Les données les plus récentes sur la proche aide au Canada sont issues de l'Enquête sociale générale de 2018 de Statistique Canada. L'Institut de la statistique du Québec (ISQ) a compilé certaines données de l'enquête dans un document intitulé : *Les personnes proches aidantes au Québec en 2018*⁷. Ce rapport a permis de présenter des données importantes sur le profil sociodémographique des PPA et le soutien qu'elles fournissent au Québec de façon générale. À partir de ces données, nous proposons ici une analyse différenciée en fonction de l'âge et du sexe des PPA^a.

Afin de bien cerner les caractéristiques des PPA et le soutien apporté aux personnes aidées, le document est séparé en deux grandes sections :

- **Qui sont les PPA au Québec?** Il s'agit d'une analyse du profil des PPA selon leur âge, leur sexe, leur statut d'emploi, le nombre de personnes aidées et leur lien avec celles-ci.

a En statistique, une analyse différenciée permet d'isoler une variable (par exemple, un groupe d'âge ou un sexe) afin de comparer les conditions de vie d'un segment de la population à un autre pour cibler leurs besoins et leurs enjeux spécifiques (Ministère de la Santé et des Services sociaux. (2018). Analyse différenciée selon le sexe (ADS), [en ligne] <https://www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/sante-et-bien-etre-selon-le-sexe/analyse-differenciee-selon-le-sexe/>)

- **Quelles sont les caractéristiques du soutien fourni par les PPA au Québec?** Il s'agit d'une analyse du soutien fourni par les personnes proches aidantes (les types d'activités et leur récurrence, le nombre d'heures consacrées à la proche aidance).

Ces sections sont précédées d'une description de la méthodologie ayant servi à l'analyse différenciée selon l'âge et le sexe. Enfin, le document se termine par une brève conclusion qui fera ressortir les lacunes sur le plan des données statistiques.

MÉTHODOLOGIE

Les données de ce document sont tirées de la [compilation réalisée par l'Institut de la statistique du Québec \(ISQ\)](#) à partir des

données de Statistique Canada issues de [l'Enquête sociale générale \(ESG\) - Les soins donnés et reçus](#) de 2018. La population visée par l'ESG de 2018 inclut toute personne ne vivant pas en institution âgée de 15 ans et plus et résidant dans l'une des 10 provinces canadiennes. Toutes les statistiques de ce document concernent les participants et les participantes de l'Enquête vivant au Québec et ayant répondu « oui » à la question suivante^b :

- « Au cours des 12 derniers mois, avez-vous fourni de l'aide ou des soins à une personne en raison d'un problème de santé de longue durée ou d'une incapacité physique ou mentale? »⁸



L'ENQUÊTE SOCIALE GÉNÉRALE DE STATISTIQUE CANADA

Le programme de l'Enquête sociale générale (ESG) est une série d'enquêtes indépendantes conçues dans le but d'approfondir un sujet spécifique en lien avec les conditions de vie et le bien-être des Canadiens et des Canadiennes. La première enquête a eu lieu en 1985 et les cycles de l'ESG se répètent sur une période de 6 à 12 mois. En plus de collecter des données sociodémographiques dans chaque enquête, les principales thématiques abordées dans l'enquête varient tous les cinq ans. À travers les années, l'ESG a contribué à orienter les programmes canadiens ainsi que la recherche sur la vie sociale.

La thématique *Soins donnés et reçus* est celle d'où proviennent les données sur les PPA. Cette thématique a été abordée dans l'ESG de 1996, 2002, 2007, 2012 et 2018. Ainsi, l'ESG de 2018 fournit les données d'enquête de Statistique Canada les plus récentes concernant la proche aidance au Canada et au Québec.

^b Pour plus de détails sur la démarche méthodologique de l'Enquête sociale générale de Statistique Canada (2018), veuillez vous référer au site web de Statistique Canada : https://www23.statcan.gc.ca/imdb/p2SV_f.pl?Function=getSurvey&SDDS=4502#a2

LIMITES MÉTHODOLOGIQUES

Les données sur lesquelles repose cette analyse présentent certaines limites.

L'identification à la proche aidance

Il est possible que la manière dont la question pour identifier les PPA^c a été posée ait contribué à sous-évaluer leur nombre. Même si la question se veut la plus inclusive possible par rapport aux différentes formes que peut prendre la proche aidance, il est possible que certaines personnes aient répondu non à cette question puisqu'elles ne se reconnaissent pas dans les éléments mis en valeur dans la question pour qualifier leur situation de proche aidance. Par exemple, une personne peut considérer qu'elle ne fournit pas suffisamment d'heures de soutien pour répondre à l'affirmative, même si la question n'implique aucun temps minimum requis. Dans d'autres cas, une personne pourrait avoir répondu « non » si elle considère que les activités effectuées avec son proche ne constituent pas une forme de soutien ou d'aide. Par exemple, le soutien émotionnel n'est pas souvent considéré comme une forme d'aide ou de soutien. De plus, les termes « incapacité physique » et « incapacité mentale » peuvent être interprétés de différentes façons. Il est possible que certaines personnes n'aient pas considéré que la personne qu'elles aident a une incapacité suffisamment lourde ou durable (qui ne perdure pas assez dans le temps) pour justifier leur réponse affirmative à la question. Ainsi, en raison de cette sous-évaluation possible du nombre de PPA, les données statistiques sur les caractéristiques et le soutien apporté pourraient


ne pas être exhaustives ou représentatives de l'ensemble des PPA québécoises.

Dans l'interprétation des résultats, il faut également prendre en compte, comme l'a souligné le Conseil du Statut de la Femme (2018), que les femmes vont plus considérer leurs responsabilités de proche aidante comme allant de soi, c'est-à-dire comme une continuité de leur rôle de conjointe, de fille, de sœur, etc. Ainsi, puisque les femmes sont déjà responsables d'une grande partie des soins et du travail domestique, elles ne reconnaîtront pas nécessairement qu'elles sont devenues proches aidantes parce que c'est ce qui est déjà attendu de leur part². Pour toutes ces raisons, il se peut que les femmes aient moins déclaré que les hommes dans cette enquête qu'elles ont fourni de l'aide ou des soins à une personne atteinte d'un problème de santé de longue durée ou d'une incapacité physique ou mentale au cours des 12 derniers mois.

Le coefficient de variation

Les effectifs des échantillons constituent une autre limite méthodologique. Le coefficient de variation a été utilisé afin de mesurer les erreurs d'échantillonnage. Lorsque le coefficient de variation d'une estimation se situe entre 15 % et 25 %, il faut interpréter le résultat avec prudence. Les données qui correspondent à ce cas de figure sont accompagnées d'un astérisque (*). En général, en ce qui concerne les données présentées dans ce document, le coefficient de variation concernant les hommes est plus élevé parce que ces derniers sont moins

^c « Au cours des 12 derniers mois, avez-vous fourni de l'aide ou des soins à une personne en raison d'un problème de santé de longue durée ou d'une incapacité physique ou mentale? »



portés à répondre à ce type de sondage, ce qui restreint l'effectif de l'échantillon².

15 à 44 ans, une catégorie d'âge très englobante

L'ISQ, qui a compilé les données de l'ESG 2018 pour le Québec, a séparé l'âge des PPA en 3 catégories (15 à 44 ans, 45 à 64 ans et 65 ans et plus). La vaste catégorie d'âge des 15 à 44 ans ne permet pas de cibler les caractéristiques spécifiques des adolescents, des adolescentes et des jeunes adultes PPA ainsi que le soutien qu'elles fournissent aux personnes aidées. La réalité des PPA plus jeunes n'est pas la même que celle des adultes d'âge moyen (de 34 à 44 ans), et cela a le potentiel d'affecter leur trajectoire de proche aidance⁶. Il faut donc interpréter avec prudence les grands constats de ce document concernant les PPA jeunes âgées de 15 à 44 ans.

Qui sont les personnes proches aidantes au Québec?

La [Loi visant à reconnaître et à soutenir les personnes proches aidantes](#)^d définit les PPA comme : « toute personne qui apporte un soutien à un ou à plusieurs membres de son entourage qui présentent une incapacité temporaire ou permanente de nature physique, psychologique, psychosociale ou autre, peu importe leur âge ou leur milieu de vie, avec qui elle partage un lien affectif, familial ou non »^e.

On estime que le pourcentage de PPA âgées de 15 ans et plus au Québec en 2018 s'élève à 21,1 %. Cela représente environ 1 489 000 personnes de la population québécoise. Or, les PPA ne sont pas un groupe homogène; il est donc important de cerner les différences entre elles afin de saisir les défis particuliers auxquels elles peuvent être confrontées. Avant d'analyser les caractéristiques des

activités de soutien des PPA selon le sexe et l'âge, cette section présentera certaines caractéristiques des PPA en essayant de répondre aux trois questions suivantes :

- ▶ Qui sont-elles? (âge, sexe et statut d'emploi)
- ▶ À qui apportent-elles du soutien?
- ▶ Combien de personnes soutiennent-elles?

LES PERSONNES PROCHES AIDANTES SELON LE GROUPE D'ÂGE

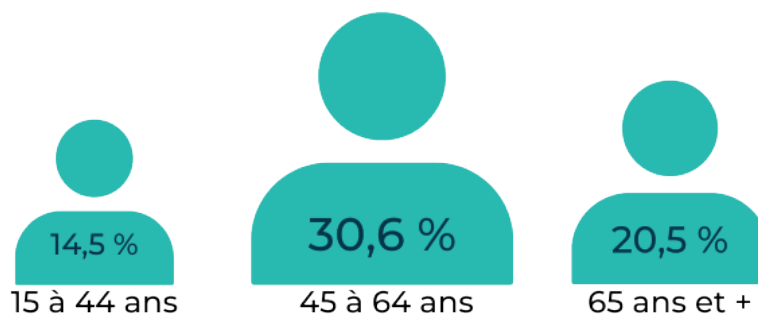
En résumé

C'est dans le groupe d'âge des 45 à 64 ans que l'on retrouve la plus grande proportion de PPA, soit près du tiers (30,6 %). Ensuite, dans la catégorie des 65 ans et plus, 1 personne sur 5 est proche aidante (20,5 %) tandis que la proportion la plus faible des PPA selon l'âge se trouve dans la catégorie des 15 à 44 ans (14,5 %).

d Pour en savoir plus sur les définitions de « proche aidance », « personnes proches aidantes » et « personnes aidées », voir <https://observatoireprocheaidance.ca/definitions-de-la-proche-aidance/>

e Loi visant à reconnaître et à soutenir les personnes proches aidantes (2022). Éditeur officiel du Québec, <https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/lc/R-1.1#:~:text=La%20pr%C3%A9sente%20loi%20a%20pour,ces%20personnes%20dans%20leur%20r%C3%B4le.>

Proportion des PPA dans chaque groupe d'âge



La proportion la plus élevée de PPA se retrouve chez les 45 à 64 ans (30,6 %). Chez les personnes de 65 ans et plus, l'estimation de PPA s'élève à 20,5 %. Pour la plus jeune tranche d'âge (de 15 à 44 ans), seulement 14,5 % sont PPA.

Quelques éléments permettent d'expliquer la répartition de l'âge des PPA. Le vieillissement est un facteur associé à l'évolution de la plupart des maladies chroniques et des maladies dégénératives⁹. Les personnes éprouvant des incapacités liées au vieillissement sont souvent prises en charge par leur conjoint, leur conjointe ou leurs enfants qui se situent aussi souvent dans des tranches d'âge plus élevées. Selon une enquête canadienne sur les PPA âgées de 65 ans et plus, une majorité d'entre elles ont offert du soutien à une personne dont l'incapacité était liée au vieillissement ou à la fragilité⁵.

Les adolescents, les adolescentes et les jeunes adultes seraient ainsi moins sollicités comme PPA pour soutenir les personnes âgées ou très âgées. Cependant, des recherches suggèrent que les données statistiques concernant les jeunes PPA pourraient être sous-estimées^{10,11}. Les responsabilités de proche aidance associées à des problèmes liés à la vieillesse et qui sont

prises en charge par des PPA plus âgées sont plus documentées et connues. Il est possible que les jeunes qui offrent du soutien à un parent d'âge moyen, à un frère ou à une sœur pour des problèmes liés, par exemple, à la santé mentale, à l'abus de substances ou à toute autre incapacité ne se reconnaissent pas nécessairement comme des PPA. Il arrive aussi que les questionnaires de sondages statistiques ne les incluent tout simplement pas¹⁰.



JEUNES PERSONNES PROCHES AIDANTES AU CANADA

Comme mentionné dans les limites de ce document, la catégorie d'âge des 15 à 44 ans est trop vaste pour permettre d'émettre des conclusions spécifiques concernant les adolescents et les jeunes adultes PPA. À titre indicatif, au Canada, les plus récentes données d'enquête sur les jeunes PPA sont tirées de l'ESG de 2012. En 2012, on estime que 27 % soit 1,9 million de Canadiens et Canadiennes âgées de 15 à 29 ans sont des PPA¹². Les grandes conclusions de cette étude sont que :

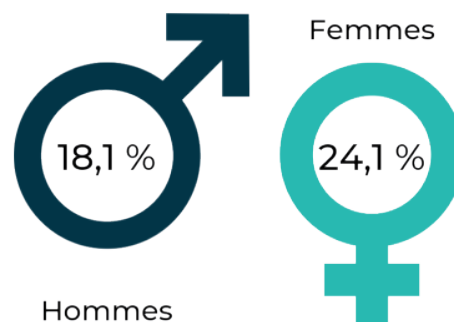
- ▶ Les jeunes femmes sont plus susceptibles d'être PPA que les jeunes hommes.
- ▶ Les jeunes PPA sont plus susceptibles de s'occuper d'un grand-parent ou d'un parent.
- ▶ 1 jeune PPA sur 5 a déclaré que ses études souffraient de ses responsabilités de proche aidance.
- ▶ Plus du tiers des jeunes PPA ont dû s'absenter du travail ou sont arrivés en retard au travail à cause de leurs responsabilités de proche aidance.

LES PERSONNES PROCHES AIDANTES SELON LE SEXE

En résumé

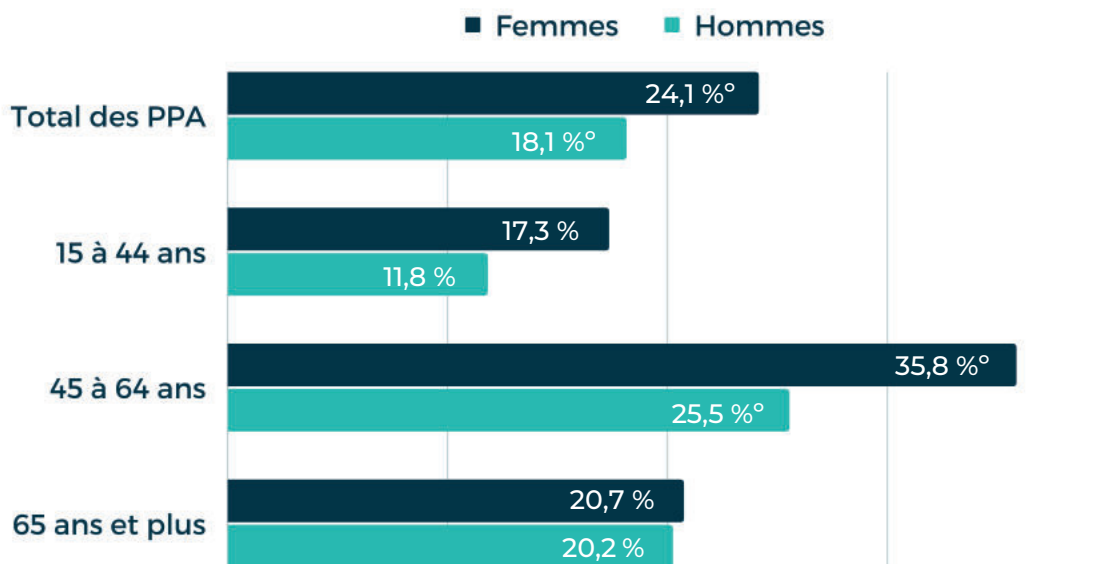
Les femmes sont significativement plus susceptibles d'agir comme PPA que les hommes (24,1 % c. 18,1 %). La tranche d'âge des 45 à 64 ans est celle où l'écart entre les femmes et les hommes PPA est le plus significatif (35,8 % c. 25,5 %). Par contre, il y a presque autant de femmes que d'hommes âgés de 65 ans et plus qui sont des PPA (20,7 % c. 20,2 %)

Proportion des PPA selon le sexe



La figure 1 présente la proportion de PPA selon le groupe d'âge et le sexe.

Proportion de PPA selon le groupe d'âge et le sexe, Québec, 2018



[°]Exprime une différence significative entre la proportion des hommes et celle des femmes.

Figure 1

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale de 2018, fichier de microdonnées à grande diffusion. Compilation de l'Institut de la statistique du Québec adaptée par l'Observatoire québécois de la proche aide.

En ce qui concerne l'ensemble des personnes s'étant identifiées comme des PPA dans l'enquête, les données démontrent que les femmes sont significativement plus susceptibles d'être des PPA que les hommes. Parmi l'ensemble des PPA, tout groupe d'âge confondu, il y a une différence significative entre les femmes et les hommes (24,1 % c. 18,1 %). Cet écart entre les deux sexes est constaté par d'autres études relatives à la proche aide^{2,13}. De plus, cette proportion pourrait être plus élevée étant donné que les femmes ont tendance à moins s'identifier comme des PPA que les hommes et à considérer leur rôle comme naturel, selon ces études.

L'écart varie selon les groupes d'âge. C'est chez les PPA âgées de 45 à 64 ans qu'il est le

plus élevé, la différence étant statistiquement significative : plus du tiers des femmes sont des PPA (35,8 %) et le quart des hommes le sont (25,5 %). Chez les PPA de 15 à 44 ans, la différence est moins importante et non significative (17,3 % c. 11,8 %). L'écart entre les femmes et les hommes s'estompe chez les PPA âgées de 65 ans et plus, la proportion étant similaire (20,7 % c. 20,2 %).

Le lien unissant les PPA avec la personne aidée pourrait être un élément expliquant la proportion similaire de PPA chez les hommes et chez les femmes de 65 ans et plus. Les PPA âgées de 65 ans et plus sont plus susceptibles d'aider un conjoint ou une conjointe, et ce, sans différence notable selon les sexes. Chez les PPA âgées de 45 à 64 ans, les femmes

f « c. » fait référence à « comparativement à » tout au long du texte.

sont significativement plus susceptibles que les hommes d'aider un parent. Ainsi, le fait de s'occuper d'un parent signifie qu'il est plus probable que le sexe soit un facteur important comparativement à une situation où la personne aidée est un conjoint ou une conjointe^g.

LE STATUT D'EMPLOI DES PERSONNES PROCHES AIDANTES

En résumé

Une majorité de PPA a un emploi (57,1 %). Le taux d'emploi des PPA est légèrement en dessous du taux d'emploi de la population générale (61,5 %). Les hommes PPA sont plus susceptibles d'avoir un emploi que les femmes PPA, mais pas dans une proportion significative (60,9 % c. 54,3 %). Aussi, plus les PPA sont âgées, moins elles sont susceptibles d'avoir un emploi comme c'est le cas dans la population générale.

La présence des PPA sur le marché du travail varie selon leur trajectoire notamment en fonction de l'évolution des incapacités et des besoins de la personne aidée. Une PPA peut décider de moins travailler pour consacrer plus de temps à la proche aide, mais l'inverse est aussi possible. Une personne sans emploi peut décider d'accorder plus de temps à la proche aide. Dans le questionnaire, les répondants et les répondantes devaient mentionner s'ils ou elles avaient travaillé durant la semaine de référence. Le taux d'emploi est donc l'ensemble des répondants et des répondantes ayant répondu « oui » à la question « la semaine dernière, avez-vous travaillé à un emploi ou dans une entreprise? »



Près de 6 PPA sur 10, âge et sexe confondus, ont un emploi^h (57,1 %).

Une majorité de PPA doit conjuguer avec un emploi et les responsabilités de proche aide (57,1 %). Néanmoins, on constate que le taux d'emploi des PPA est légèrement en dessous du taux d'emploi de la population générale. En 2018, 61,5 % des Québécois et des Québécoises de 15 ans et plus avaient un emploi¹⁴.

^g Pour plus de détails, se référer à la section : Quel lien unit les personnes proches aidantes et les personnes aidées?

^h Il s'agit des répondants et des répondantes qui ont répondu « oui » à la question : « La semaine dernière, avez-vous travaillé à un emploi ou une entreprise? » dans le questionnaire de l'Enquête.

Statut d'emploi selon le sexe des personnes proches aidantes

La figure 2 présente la proportion de PPA avec un emploi selon l'âge et le sexe.

Proportion de PPA avec un emploi selon l'âge et le sexe, Québec, 2018

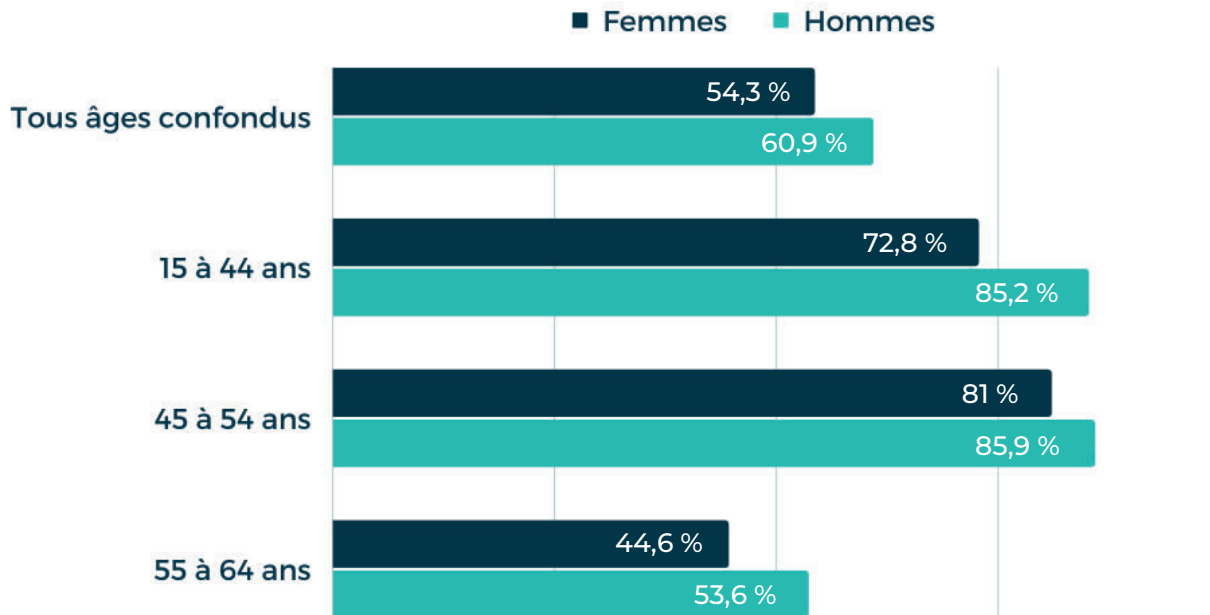


Figure 2

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale de 2018, fichier de microdonnées à grande diffusion. Compilation de l'Institut de la statistique du Québec adaptée par l'Observatoire québécois de la proche aide.

Les hommes PPA sont plus susceptibles d'avoir un emploi que les femmes PPA pour tous les groupes d'âges confondus (60,9 % c. 54,3 %). Si on le compare avec la population québécoise générale, le taux d'emploi en 2018 des hommes s'élevait à 64,8 % et celui des femmes s'élevait à 58,2 %¹⁴. Ainsi, le taux d'emploi des PPA est moins élevé que celui de la population générale. Est-ce que le fait d'être une PPA affecte davantage le taux d'emploi des hommes ou des femmes? Certes, moins de femmes PPA sont à l'emploi; par contre, ce constat s'applique également à la population générale. Or, l'écart du taux d'emploi entre les hommes et les femmes tous âges confondus dans la population générale est similaire à l'écart observé chez les PPA. Étant donné que le taux d'emploi des PPA est plus bas

que celui de la population générale, mais que l'écart entre les hommes et les femmes reste semblable, la proche aide semble affecter le taux d'emploi des hommes et des femmes de manière similaire.



LE TAUX D'EMPLOI DES FEMMES ET DES HOMMES PPA

Pourtant, des recherches soulignent que les femmes PPA seraient plus susceptibles que les hommes PPA de manquer des opportunités de promotion, de prendre un départ hâtif vers la retraite, de travailler moins d'heures, de prendre des congés ou d'abandonner leur emploi³. Une enquête canadienne quantitative et longitudinale effectuée en 2015 par Lee et coll. constate que, pour une femme, devenir une PPA est associé à une diminution directe de son temps passé au travail⁵. Du côté des hommes, le fait d'être une PPA ne semble pas être corrélé avec le temps passé sur le marché du travail.

Dans le cas de notre enquête, il faut rappeler que le taux d'emploi ne prend pas en compte le nombre d'heures travaillées, mais plutôt le fait que la personne était à l'emploi au cours de la semaine de référence. Ainsi, si une femme travaille à temps partiel, afin de consacrer du temps à ses responsabilités de proche aidance elle demeure comptabilisée dans le taux d'emploi.



L'EMPLOI ET LA SITUATION FINANCIÈRE DES PPA

Le fait d'avoir ou non un emploi est un facteur important qui affecte la situation financière d'une personne. Bien que nous n'ayons pas de données statistiques sur les PPA et leur revenu, des études démontrent comment la proche aidance entraîne des répercussions sur la situation financière des PPA^{16,17,18}. Un appauvrissement à court et long terme ainsi qu'une diminution des revenus à la retraite sont des risques encourus par les PPA qui diminuent leurs heures travaillées ou qui abandonnent leur emploi³.

Statut d'emploi selon l'âge des personnes proches aidantes

Le tableau 1 présente la proportion des PPA qui sont en emploi ou sans emploi selon le groupe d'âge.

Proportion de PPA selon le groupe d'âge et le statut d'emploi, Québec, 2018

Statut d'emploi	15 à 44 ans (%)	45 à 54 ans (%)	55 à 64 ans (%)	85 à 74 ans (%)	75 ans et plus (%)
En emploi	77,9	83	48,5	11,4*	NF
Sans emploi	22,1*	17*	51,5	88,6	98,6

*En ce qui concerne les données accompagnées d'un astérisque, le coefficient de variation se situe entre 15 % et 25 %. L'estimation est donc à interpréter avec prudence.

NF Donnée non fiable

Tableau 1

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale de 2018, fichier de microdonnées à grande diffusion.

Compilation de l'Institut de la statistique du Québec, adaptée par l'Observatoire québécois de la proche aide.

Le tableau 1 nous montre que plus les PPA sont âgées, moins elles sont susceptibles d'avoir un emploi. Il s'agit d'une tendance similaire à celle de la population générale. Selon l'enquête de Statistique Canada sur la population canadienne et québécoise active en 2018, seulement 10,6 % des Québécois et Québécoises de 65 ans et plus étaient en emploi¹⁴.

QUEL LIEN UNIT LES PERSONNES PROCHES AIDANTES ET LES PERSONNES AIDÉES?

En résumé

Les PPA dans l'ensemble sont plus susceptibles de soutenir un parent (42,3 %). Les femmes offrent leur soutien à un parent dans une plus grande proportion que les hommes (46,2 % c. 37 %). Les PPA âgées de 45 à 64 ans sont celles qui offrent du soutien à un parent dans une plus grande proportion que tout autre groupe d'âge (57,9 %). Dans ce groupe d'âge, les femmes sont significativement plus susceptibles de soutenir un parent que les hommes (64,6 % c. 48,9 %). Les PPA âgées de 65 ans et plus sont plus susceptibles de soutenir un conjoint ou une conjointe (26,8%), tant chez les femmes que chez les hommes. Pour ce qui est des PPA âgées de 15 à 44 ans, il est plus probable que la personne aidée soit un parent (34,2 %), et ce, sans différence marquée entre les deux sexes.

Plusieurs types de liens peuvent unir les PPA et les personnes aidéesⁱ. Les répondants et les répondantes de l'enquête devaient identifier la nature du lien avec la personne à qui ils ou elles consacrent le plus de temps et de ressources.

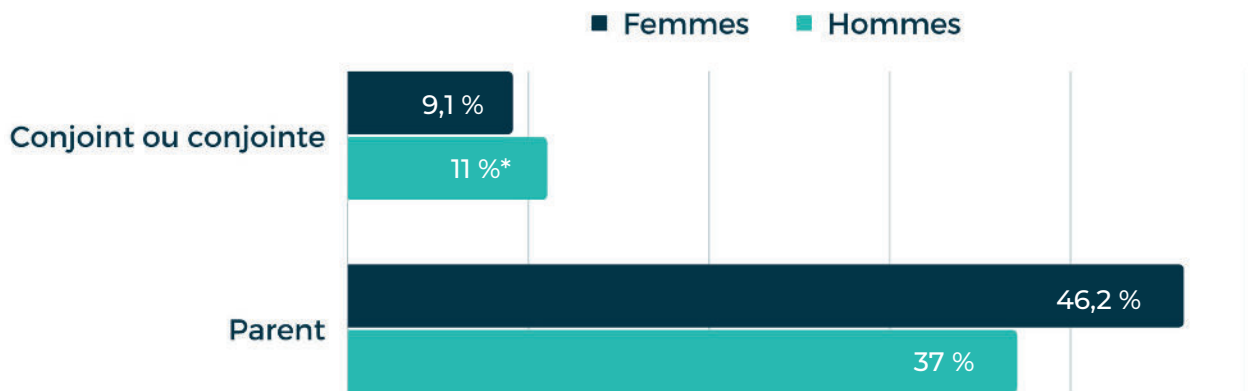
Voici, en ordre d'importance, les liens unissant les PPA et la personne qu'elles aident^j :

- ▶ Un parent (42,3 %)
- ▶ Un ami, une amie, un voisin, une voisine ou tout autre lien (13,3 %)
- ▶ Un frère, une sœur ou tout autre membre de la famille élargie (12,2 %)
- ▶ Un conjoint, une conjointe (9,9 %)
- ▶ Un enfant (8,2 %*)
- ▶ Un beau-parent (8,1 %)
- ▶ Un grand-parent (5,9 %*)

Lien entre les personnes aidées et les personnes proches aidantes selon le sexe

La figure 3 présente la proportion des PPA qui offrent leur soutien à une conjointe, à un conjoint ou à un parent, selon le sexe.

Proportion des PPA qui offrent leur soutien à une conjointe, un conjoint ou un parent selon le sexe, Québec, 2018



*Pour cette donnée, le coefficient de variation se situe entre 15 % et 25 %. L'estimation est donc à interpréter avec prudence.

Figure 3

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale de 2018, fichier de microdonnées à grande diffusion. Compilation de l'Institut de la statistique du Québec adaptée par l'Observatoire québécois de la proche aide.

ⁱ Le lien pris en considération dans le questionnaire est celui entre la PPA et la personne aidée principale (lien avec le bénéficiaire de soins principal) soit avec celle dont elles estiment avoir consacré le plus de temps et de ressources au cours de la période de référence.

^j La somme des pourcentages ne correspond pas nécessairement à 100 % en raison de l'arrondissement des données.

Les femmes offrent davantage leur soutien à un parent. En effet, chez tous les groupes d'âges confondus, près d'une femme PPA sur deux aide un parent (46,2 %) tandis que c'est le cas pour 37 % des hommes PPA. Cette différence entre les hommes et les femmes est statistiquement significative chez les 45 à 64 ans (48,9 % c. 64,6 %). Les femmes et les hommes PPA semblent pratiquement autant susceptibles d'offrir leur support à un conjoint ou à une conjointe (9,1 % c. 11 %*), bien que les données concernant les hommes doivent être interprétées avec prudence.

Dès lors, on peut observer qu'une dynamique genrée semble moins présente lorsqu'une PPA s'occupe d'un conjoint ou d'une conjointe. Ces constats sont soulignés par certaines recherches. En effet, lorsqu'une personne a une incapacité liée au vieillissement, les auteures ont étudié l'ordre dans lequel les membres de la famille devenaient des PPA¹⁹. Elles ont observé que le conjoint ou la conjointe est souvent la première personne à assumer les responsabilités de proche aidance, et ce, sans égard significatif au sexe.

Ensuite, ce sont les enfants de la personne avec une incapacité qui sont les plus susceptibles de prendre ce rôle. Par contre, une dynamique genrée semble être bien présente pour les fils et les filles s'occupant d'un parent. Une étude de 2014 menée aux États-Unis a démontré que, pour un homme, le fait d'avoir une sœur diminue ses responsabilités de proche aidance envers un parent vieillissant, tandis que pour une femme, avoir un frère augmente le fardeau de ses responsabilités de proche aidance²⁰. Les données présentées ici semblent aller dans

le même sens, les parents aidés étant plus susceptibles de recevoir du soutien de la part de leurs filles, en particulier celles qui sont âgées de 45 à 64 ans.

Lien entre les personnes aidées et les personnes proches aidantes selon l'âge

Le tableau 2 présente la répartition des PPA de différents groupes d'âge selon la nature du lien avec la personne à laquelle elles consacrent le plus de temps et de ressources.

Attention, il faut tout de même noter que nous n'avons pas de données fiables sur certains types de liens entre les PPA et la personne aidée selon le groupe d'âge (beau-parent, grand-parent et enfant). Ces données ne sont pas intégrées au tableau ci-dessous.

Proportion de PPA selon le groupe d'âge et la nature du lien avec la personne aidée, Québec, 2018

Nature du lien avec la personne aidée	15 à 44 ans (%)	45 à 64 ans (%)	65 ans et plus (%)
Parent	34,2	57,9	18,9
Conjoint ou conjointe	NF	6,3*	26,8
Amis, amies, voisins, voisines ou autre	16,1*	8,5*	20,1
Frère, soeur ou famille élargie	12,5*	8,3*	20,6

*En ce qui concerne les données accompagnées d'un astérisque, le coefficient de variation se situe entre 15 % et 25 %. L'estimation est donc à interpréter avec prudence.

NF Donnée non fiable, ne peut être diffusée.

Tableau 2

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale de 2018, fichier de microdonnées à grande diffusion. Compilation de l'Institut de la statistique du Québec adaptée par l'Observatoire québécois de la proche aide.

Bien que certaines données sur la nature du lien selon les groupes d'âge soient manquantes ou qu'elles doivent être interprétées avec prudence, il en ressort que les PPA de 65 ans et plus sont les plus susceptibles d'apporter du soutien à leur conjoint ou à leur conjointe dans une proportion plus grande (26,8 %). Elles sont également susceptibles, dans une proportion moins grande et similaire, d'apporter du soutien à un frère, à une soeur ou à un autre membre de la famille élargie (20,6 %) ou encore à un voisin, à une voisine, à un ami, à une amie ou à tout autre lien (20,1 %). Aussi, les groupes d'âge des

15 à 44 ans et celui des 45 à 64 ans sont plus susceptibles d'offrir du soutien à un parent.

Étant donné que la plus grande proportion de PPA est âgée de 45 à 64 ans (30,6 %) et que ces PPA sont les plus susceptibles de fournir du soutien à un parent (57,9 %), la proche aide serait donc plus répandue dans un contexte où un enfant d'âge adulte, une femme le plus souvent, s'occupe d'un parent vieillissant.

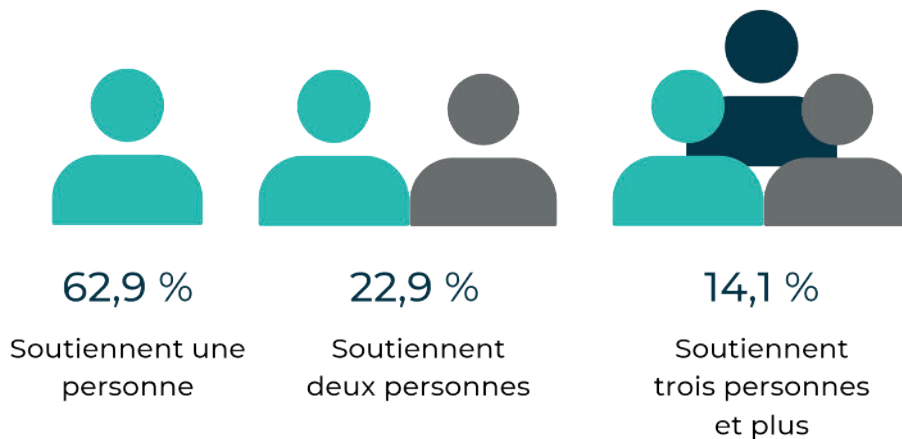
COMBIEN DE PERSONNES SONT-ELLES SOUTENUES PAR LES PERSONNES PROCHES AIDANTES?

En résumé

Bien que la majorité des PPA aident une seule personne (62,9 %), près du quart (22,9 %) offrent du soutien à deux personnes tandis que certaines en offrent à trois personnes et plus (14,1 %). Les hommes PPA sont significativement plus susceptibles de soutenir deux personnes (28,9 % c. 18,5 %) et les femmes sont significativement plus susceptibles d'offrir leur soutien à une seule personne (68,3 % c. 55,7 %). Il n'y a pas de différence significative concernant le nombre de personnes aidées selon le groupe d'âge.

De façon générale, la proche aidance est comprise comme la relation entre une PPA et une personne aidée. Cependant, il est courant qu'une PPA offre du support à plus d'une personne ou qu'une personne reçoive du soutien de plus d'une PPA⁴.

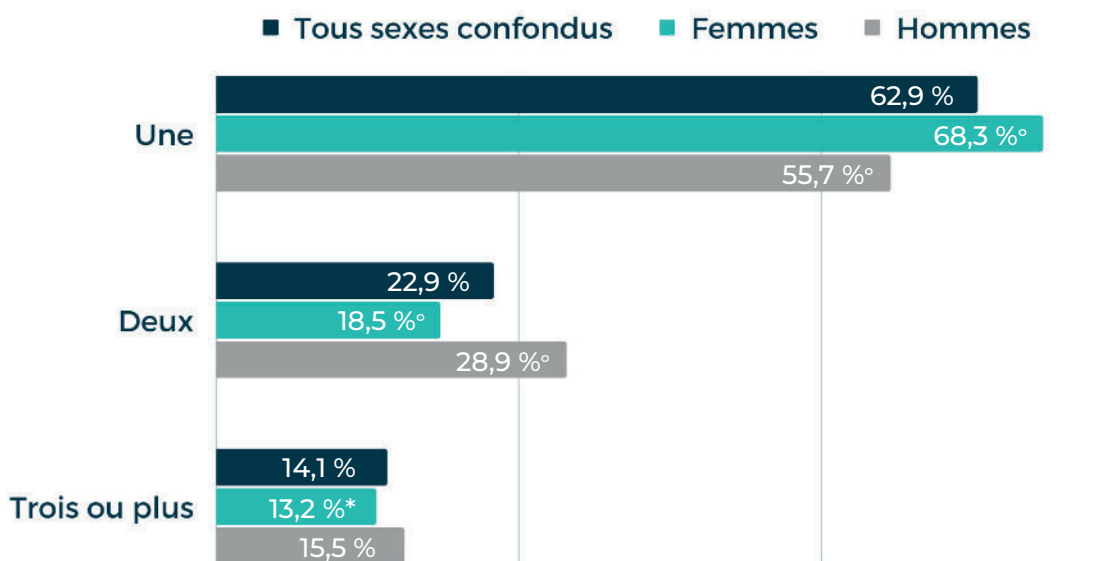
Parmi les PPA, dans l'ensemble



Nombre de personnes aidées selon le sexe des personnes proches aidantes

La figure 4 présente la proportion de PPA en fonction du nombre de personnes aidées^k selon le sexe.

Proportion des PPA en fonction du nombre de personnes aidées selon le sexe, Québec, 2018



*Pour cette donnée, le coefficient de variation se situe entre 15 % et 25 %. L'estimation est donc à interpréter avec prudence.

°Exprime une différence significative entre la proportion des hommes et celle des femmes.

Figure 4

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale de 2018, fichier de microdonnées à grande diffusion. Compilation de l'Institut de la statistique du Québec adaptée par l'Observatoire québécois de la proche aide.

Les femmes PPA sont significativement plus susceptibles que les hommes d'offrir du soutien à une seule personne (68,3 % c. 55,7 %). Les hommes PPA sont significativement plus susceptibles que les femmes d'aider deux personnes (28,9 % c. 18,5 %). On retrouve cette tendance parmi tous les groupes d'âge.

Bien que les hommes représentent, dans l'ensemble, une moins grande proportion de PPA, un nombre plus élevé d'entre eux soutiennent deux personnes. Cela pourrait signifier qu'ils prennent davantage un rôle de soutien secondaire autant sur le plan du temps consacré à l'aide que du type d'activité effectué^l,

tandis que les femmes auraient plus souvent un rôle de soutien principal auprès d'une personne aidée. Il faut aussi considérer le fait que les femmes perçoivent plus que les hommes leurs responsabilités de proche aidante comme allant de soi et comme un prolongement de leur rôle de conjointe, de fille ou de sœur². Ainsi, il se peut que les répondantes au questionnaire n'aient pas reconnu toutes les personnes à qui elles offrent du soutien, mais aient mentionné uniquement celles à qui elles offrent un nombre d'heures important de soutien, par exemple.

Par ailleurs, il n'y a pas de différence significative concernant le nombre de personnes aidées selon le groupe d'âge.

^k Bien que l'ISQ utilise le terme « bénéficiaire », dans ce document, nous privilégierons le terme « personne aidée ».

^l Voir la section intitulée « Caractéristiques du soutien fourni par les PPA ».

Quelles sont les caractéristiques du soutien fourni par les personnes proches aidantes?

La proche aidance se caractérise par le soutien offert d'une personne à une autre^m. Le soutien fourni varie dans le temps, autant sur le plan du type que de l'intensité. Ainsi, la proche aidance prend différentes formes selon l'évolution de l'incapacité de la personne aidée, les disponibilités de la PPA ainsi que les volontés de la PPA et de la personne aidée. Malgré ces réalités, nous tenterons, dans cette section, de présenter quelques caractéristiques du soutien fourni par les PPA en présentant les activités de soutien les plus courantes, leur fréquence et le nombre d'heures qui y sont consacrées.

Cette section tentera de répondre à quatre questions :

- ▶ Quels types de soutien les PPA offrent-elles aux personnes aidées?
- ▶ À quelle fréquence les PPA offrent-elles du soutien aux personnes aidées?
- ▶ Combien d'heures les PPA consacrent-elles aux activités de soutien sur une base annuelle ou hebdomadaire?
- ▶ Quels types de soutien les personnes proches aidantes offrent-elles aux personnes aidées?

QUELS TYPES DE SOUTIEN LES PERSONNES PROCHES AIDANTES OFFRENT-ELLES AUX PERSONNES AIDÉES?

En résumé

Les trois types d'activités les plus fréquentes chez les PPA, autant sur une base hebdomadaire qu'annuelle, sont le transport, les travaux domestiques et l'entretien de la maison. On observe une division sexuelle dans la répartition des activités de soutien effectuées par les PPA. Les femmes sont significativement plus susceptibles de faire une plus grande variété d'activités de soutien que les hommes. De plus, les activités de soutien effectuées par les femmes présentent un fardeau plus lourd et plus contraignant.

^m « Le soutien apporté est continu ou occasionnel, à court ou à long terme, et est offert à titre non professionnel, de manière libre, éclairée et révoquant, dans le but, notamment, de favoriser le rétablissement de la personne aidée et le maintien et l'amélioration de sa qualité de vie à domicile ou dans d'autres milieux de vie. Il peut prendre diverses formes, par exemple le transport, l'aide aux soins personnels et aux travaux domestiques, le soutien émotionnel ou la coordination des soins et des services » (art. 2 de la LPPA).

Les types de soutien offerts sont nombreux et diversifiés. Ils varient, entre autres, selon la capacité et la volonté des PPA et les besoins de la personne aidée. L'enquête catégorise le soutien en fonction de 7 principales sphères d'activitésⁿ. Dans le questionnaire de l'enquête, les répondants et les répondantes devaient sélectionner les activités de soutien qu'ils et elles ont effectué au cours des 12 derniers mois et celles qu'ils et elles ont effectuées chaque semaine.

Autant sur une base annuelle qu'hebdomadaire, les trois activités de soutien les plus pratiquées chez l'ensemble des PPA sont le transport, les travaux domestiques et l'entretien de la maison. Contrairement à ce à quoi on pourrait s'attendre, les trois activités de soutien les plus courantes ne concernent pas directement la sphère médicale ou la sphère des soins.

Le tableau 3 présente les différents types d'activités de soutienⁿ effectuées par l'ensemble des PPA sur une base annuelle et hebdomadaire.

Répartition des activités de soutien effectuées sur une base annuelle et hebdomadaire par l'ensemble des PPA^o, Québec, 2018

Types d'activités	Base annuelle (%)	Base hebdomadaire (%)
Le transport	71,6	29,2
Les travaux domestiques	50,9	18,1
L'entretien de la maison	40,1	17,1
L'organisation des soins	33,4	11,9
Les opérations bancaires	31,1	9,5
Les soins personnels	27,5	10
Les traitements et les soins médicaux	23,2	7*

*En ce qui concerne cette donnée, le coefficient de variation se situe entre 15 % et 25 %. L'estimation est donc à interpréter avec prudence.

Tableau 3

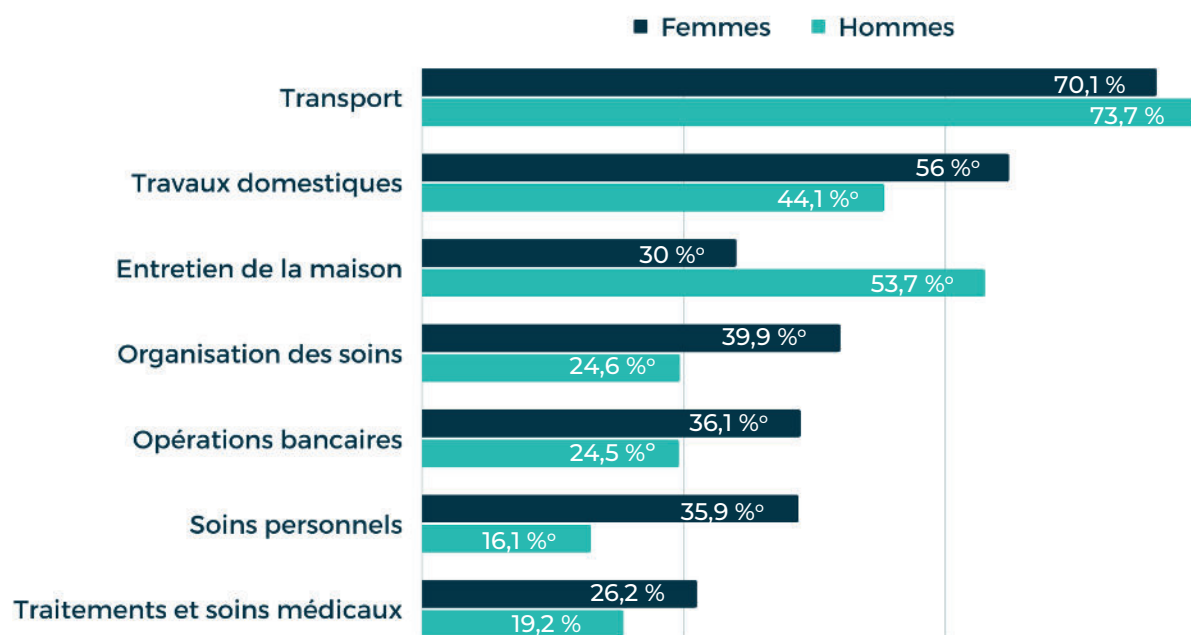
Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale de 2018, fichier de microdonnées à grande diffusion. Compilation de l'Institut de la statistique du Québec adaptée par l'Observatoire québécois de la proche aide.

- ⁿ Le transport inclut les déplacements pour faire les courses ou pour se rendre aux rendez-vous médicaux ou à une activité sociale. Les travaux domestiques comprennent des activités comme la préparation des repas, la vaisselle, le ménage, la lessive, la couture, etc. L'entretien de la maison comprend les menus travaux de rénovation et de réparation à l'intérieur et à l'extérieur de la maison ainsi que l'entretien extérieur de la maison. Les soins personnels comprennent des activités tels que le fait d'aider la personne aidée à prendre un bain, à s'habiller, à aller aux toilettes, à entretenir ses cheveux ou ses ongles, etc. Les traitements et soins médicaux comprennent le changement des pansements, la prise de médicaments ou tout autre soin médical (ex. : mesurer la tension artérielle, faire des tests de surveillance cardiaque ou de sucre sanguin, faire des injections). L'organisation des soins se réfère à la planification des rendez-vous médicaux, à la coordination entre les différents intervenants, aux demandes de services, aux communications avec les compagnies d'assurances ou à l'embauche et au suivi d'aide professionnelle. Les opérations bancaires incluent les paiements de factures ou la gestion des finances².
- ^o Plus d'un type d'activités peut avoir été déclaré par les personnes proches aidantes. Donc, la somme des pourcentages ne correspond pas nécessairement à 100%.

Type de soutien offert sur une base annuelle selon le sexe des personnes proches aidantes

La figure 5 présente la répartition des activités de soutien effectuées annuellement par les PPA selon le sexe.

Répartition des activités de soutien des PPA au cours des 12 derniers mois selon le sexe, Québec, 2018^a



^aPlus d'un type d'activité peut avoir été déclaré par les personnes proches aidantes. Donc, la somme des pourcentages ne correspond pas nécessairement à 100 %.

°Exprime une différence significative entre la proportion des hommes et celle des femmes.

Figure 5

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale de 2018, fichier de microdonnées à grande diffusion. Compilation de l'Institut de la statistique du Québec adaptée par l'Observatoire québécois de la proche aide.

Comme nous le montre la figure 5, les hommes PPA sont significativement plus susceptibles de fournir du soutien pour l'entretien de la maison que les femmes PPA. Les femmes sont, quant à elles, significativement plus susceptibles de fournir du soutien pour :

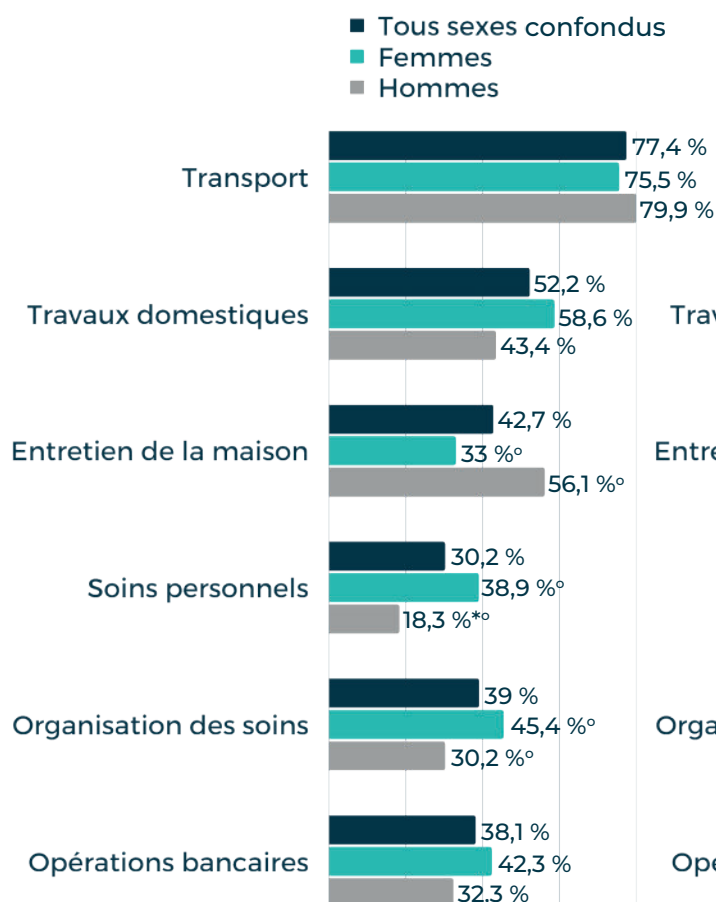
- ▶ Les travaux domestiques
- ▶ L'organisation des soins
- ▶ Les opérations bancaires
- ▶ Les soins personnels

Type de soutien offert sur une base annuelle selon le sexe et l'âge des personnes proches aidantes

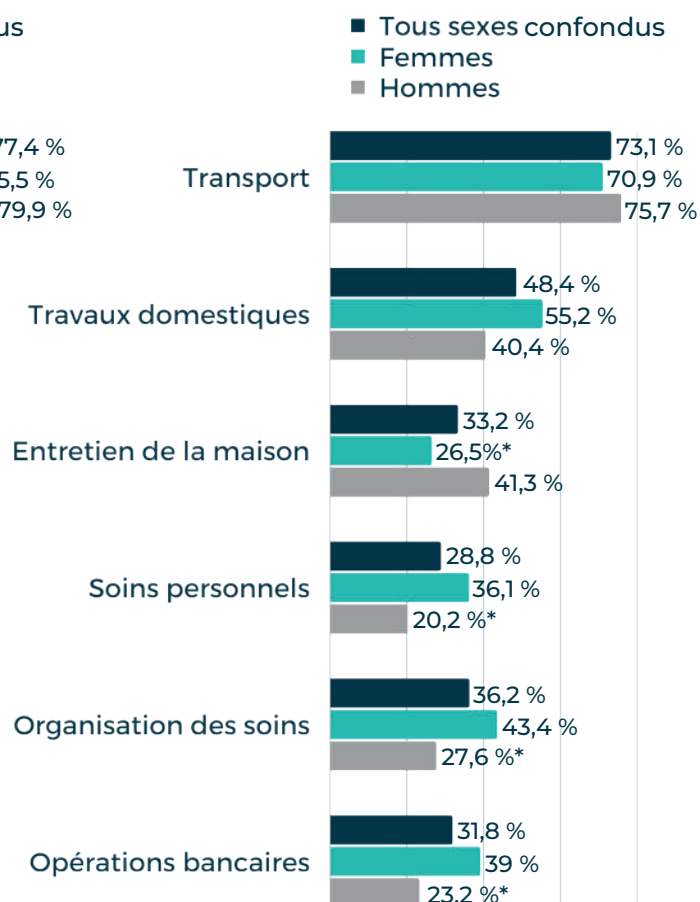
La figure 6 présente la répartition des activités de soutien offertes par les PPA âgées de 45 à 64 ans sur une base annuelle et la figure 7 présente la répartition des activités de soutien offertes par les PPA âgées de 65 ans et plus. Les deux figures présentent les données en fonction du sexe. Il n'est

pas possible de présenter la répartition des activités de soutien chez les PPA plus jeunes âgées de 15 à 44 ans parce que les données sont peu fiables et que leur coefficient de variation est trop élevé. La catégorie « traitements et soins médicaux » n'a également pas été incluse puisque la plupart des données étaient peu fiables.

Répartition des activités de soutien des PPA entre 45 et 64 ans au cours des 12 derniers mois selon le sexe, Québec, 2018^a



Répartition des activités de soutien des PPA de 65 ans et plus au cours des 12 derniers mois selon le sexe, Québec, 2018^a



^aPlus d'un type d'activité peut avoir été déclaré par les personnes proches aidantes. La somme des pourcentages ne correspond pas nécessairement à 100 %.

*Pour ces données, le coefficient de variation se situe entre 15 % et 25 %. L'estimation est donc à interpréter avec prudence.

^oExprime une différence significative entre la proportion des hommes et celle des femmes

Figures 6 et 7

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale de 2018, fichier de microdonnées à grande diffusion. Compilation de l'Institut de la statistique du Québec adaptée par l'Observatoire québécois de la proche aide.

La division sexuelle des activités de soutien effectuées annuellement est présente dans une mesure semblable chez les PPA âgées de 45 à 64 ans et les PPA âgées de 65 ans et plus^p. Cela se produit malgré le fait que la différence entre les hommes et les femmes PPA n'est pas statistiquement significative chez les PPA âgées de 65 ans et plus, comme c'est le cas

chez les PPA âgées de 45 à 64 ans. Les figures 6 et 7 indiquent que la répartition des activités de soutien entre les femmes et les hommes est similaire entre les 2 catégories d'âge et que les femmes sont plus susceptibles d'effectuer une plus grande variété d'activités de soutien que les hommes.

Type de soutien offert sur une base hebdomadaire selon le sexe des personnes proches aidantes

Sur une base hebdomadaire, les hommes de tous les groupes d'âge confondus sont significativement plus susceptibles que les femmes d'apporter leur soutien pour l'entretien de la maison (23,2 % c. 12,6 %). De leur côté, les femmes de tous les groupes d'âge confondus sont significativement plus susceptibles de fournir du soutien pour les soins personnels (13,3 % c. 5,4 %*). Elles sont aussi plus susceptibles de fournir du soutien pour :

- ▶ Les travaux domestiques (20,8 % c. 14,5 %*)
- ▶ L'organisation des soins (14,5 % c. 8,4 %*)

*En ce qui concerne ces données, le coefficient de variation se situe entre 15 % et 25 %. L'estimation est donc à interpréter avec prudence.

Ces données montrent que la nature des tâches et des responsabilités de proche aidance diffère considérablement pour une femme PPA et un homme PPA. Une division sexuelle dans la répartition des activités effectuées sur une base hebdomadaire est observable. Même si l'écart entre les deux sexes diminue un peu comparativement aux activités de soutien effectuées sur une base annuelle (voir la figure 5), la répartition demeure similaire.

Les femmes PPA sont plus susceptibles de faire des tâches devant être accomplies sur une base quotidienne et à certaines heures fixes, et dont le fardeau serait plus lourd et plus contraignant, car elles empiètent sur les autres sphères familiales ou professionnelles^{21,22}. C'est également le cas pour les travaux domestiques, les soins personnels et l'organisation des soins. L'activité de soutien la plus récurrente sur une base hebdomadaire chez les hommes PPA est l'entretien de la maison. Cette activité pourrait être considérée comme moins contraignante, car elle se fait sur une base ponctuelle et elle ne doit pas nécessairement être réalisée à des heures fixes^{21,23}. Ces données sur les PPA reflètent les constats sur la persistance de la division traditionnelle des tâches dans la sphère domestique en général²⁴.

p Il n'y a pas suffisamment de données disponibles pour observer si cette tendance est présente chez les PPA plus jeunes de 15 à 44 ans.

Type de soutien offert sur une base annuelle selon l'âge des personnes proches aidantes

En ce qui concerne les PPA plus jeunes âgées de 15 à 44 ans, elles offrent moins leur soutien en matière de transport sur une base annuelle (61,8 %) que les autres groupes d'âge. Ce constat n'est pas étonnant car une partie de ce groupe d'âge dispose de ressources plus limitées. Selon la chercheuse Aude Villatte qui s'intéresse à la proche aidance chez les personnes plus jeunes, il faut considérer le fait que les PPA jeunes disposent en général de moins de ressources sociales, matérielles et financières que les PPA adultes d'âge moyen. Ainsi, elles effectueraient souvent des tâches moins visibles. Par exemple, il s'agirait de tâches domestiques, de la gestion des conflits familiaux ou de la prestation de soins à leurs frères ou sœurs dans le cas où le parent est la personne aidée⁶.

Les PPA de 45 à 64 ans ont offert davantage de soutien au cours des 12 derniers mois pour le transport (77,4 %), l'organisation des soins (39 %) et les opérations bancaires (38,1 %) comparativement aux autres groupes d'âge. Ces données démontrent qu'ils offrent leur soutien en plus grand nombre pour une plus grande variété d'activités.

Le soutien peut être offert de manière continue ou occasionnelle, et la fréquence du soutien varie dans le temps ainsi que d'une PPA et d'une personne aidée à l'autre. Dans le cadre de l'enquête, les répondants et les répondantes devaient estimer le temps qu'ils et elles ont consacré aux activités de soutien par semaine au cours des 12 derniers mois.

COMBIEN D'HEURES LES PERSONNES PROCHES AIDANTES CONSACRENT-ELLES AUX ACTIVITÉS DE SOUTIEN?

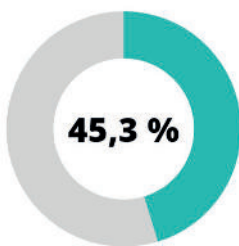
En résumé

La majorité des PPA ont consacré moins de 9 heures par semaine, en moyenne, à la proche aidance au cours des 12 derniers mois (70,2 %). Parmi celles-ci, 45,3 % consacrent 1 à 3 heures de soutien. Il n'en demeure pas moins que près de 2 PPA sur 10 consacrent 20 heures ou plus à la proche aidance par semaine, en moyenne (16,4 %). Les femmes PPA sont plus susceptibles que les hommes PPA de consacrer 20 heures ou plus aux activités de soutien (18,9 % c. 13,1* %). Les PPA plus jeunes âgées de 15 à 44 ans sont plus susceptibles de consacrer 1 à 3 heures à la proche aidance (53,8 %). Les PPA âgées de 65 ans et plus sont celles qui sont les plus susceptibles de consacrer 20 heures et plus aux responsabilités de proche aidance comparativement aux autres groupes d'âge (23 %).

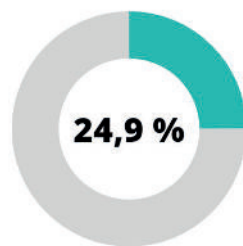
Si on ajoute le fait qu'une majorité des PPA occupe un emploi (57,1 %), ces données suggèrent que les responsabilités de proche aidance peuvent mener à une réduction du temps consacré à d'autres sphères d'activités²⁵. Par exemple, les responsabilités peuvent engendrer une réduction du temps consacré aux autres proches (famille, amis, amies, conjoint, conjointe), aux activités de loisirs,

au temps consacré à prendre soin de soi, au bénévolat ou à la participation à des activités culturelles ou politiques. Elles peuvent aussi mener à l'abandon ou au report des études, à l'abandon d'un emploi ou à la diminution des heures travaillées^{3,26}.

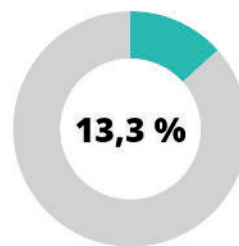
Pour l'ensemble des PPA, le temps moyen consacré à la proche aidance par semaine s'élève à :



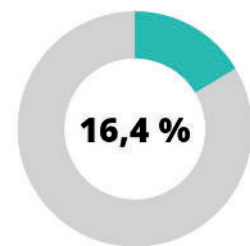
1 à 3 heures



4 à 9 heures



10 à 19 heures

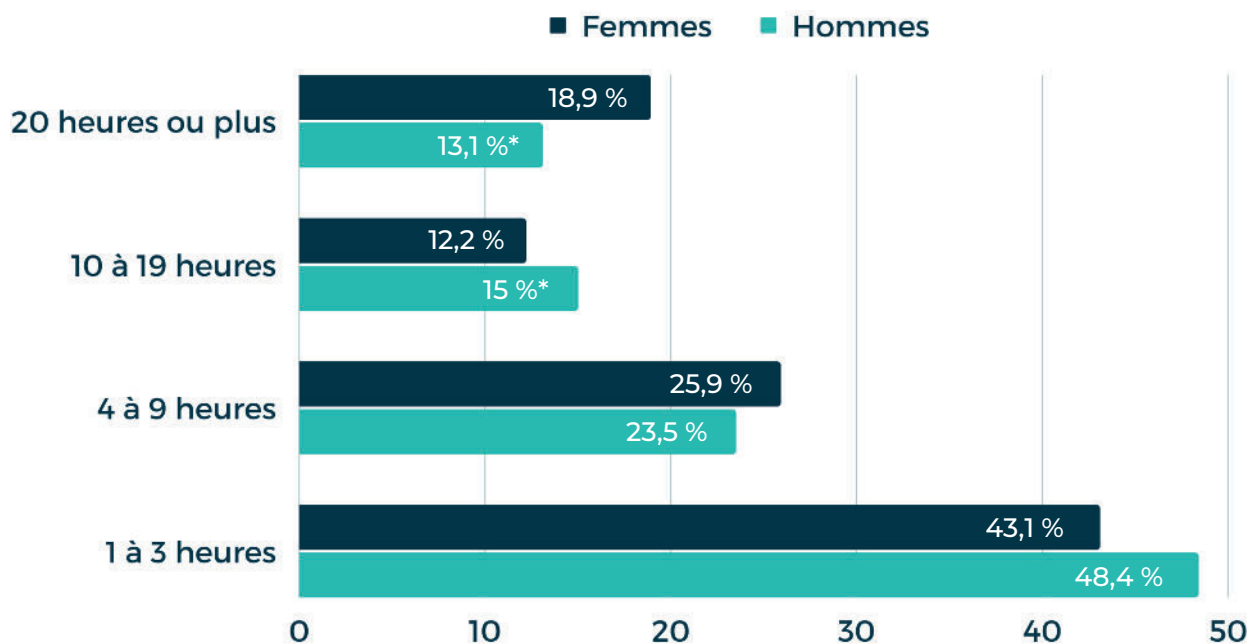


20 heures
ou plus

Nombre d'heures de soutien par semaine selon le sexe des personnes proches aidantes

La figure 8 présente la répartition du nombre d'heures par semaine consacrées par les PPA à fournir du soutien à une ou plusieurs personnes aidées selon le sexe.

Répartition du nombre d'heures consacrées par les PPA à fournir du soutien par semaine selon le sexe, Québec, 2018



*En ce qui concerne cette catégorie, le coefficient de variation se situe entre 15 % et 25 %. L'estimation est donc à interpréter avec prudence.

Figure 8

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale de 2018, fichier de microdonnées à grande diffusion. Compilation de l'Institut de la statistique du Québec adaptée par l'Observatoire québécois de la proche aide.

Les hommes consacrent, dans une proportion un peu plus élevée que les femmes, une à trois heures aux activités de soutien (48,4 % c. 43,1 %). Proportionnellement, les femmes PPA sont un peu plus nombreuses que les hommes PPA à consacrer une moyenne de 20 heures et plus aux activités de soutien par semaine (18,9 % c. 13,1* %).

Ces données sur l'écart des heures consacrées au soutien concordent avec les données les plus récentes sur la moyenne des heures

quotidiennes consacrées au travail domestique et aux soins non rémunérés selon le sexe. Au Québec, en 2015, les femmes consacraient en moyenne une heure de plus par jour au travail domestique que les hommes^{q,27}. Malgré l'accès des femmes au travail salarié depuis quelques décennies, elles demeurent les principales responsables du travail domestique même si les hommes s'impliquent et participent de plus en plus. Certaines études suggèrent que la persistance de la responsabilisation sociale des femmes à l'égard du travail domestique

q Les femmes y consacrent 3,5 heures et les hommes 2,5 heures par jour en moyenne.

et aux soins serait due aux stéréotypes sexuels persistants dans la sphère domestique²⁸.

Ainsi, même si les données démontrent que les hommes PPA sont plus susceptibles d'aider deux personnes, les femmes sont tout de même plus susceptibles que les hommes de consacrer 20 heures et plus aux activités de soutien. Elles sont aussi plus susceptibles de prendre en charge une plus grande variété d'activités de soutien souvent considérées plus contraignantes²². Ainsi, les femmes PPA doivent assumer une plus grande charge des responsabilités de proche aide tout en assumant une plus grande responsabilité dans les sphères domestiques et parentales²⁴. En considérant qu'une majorité de femmes sont présentes sur le marché du

travail, elles se retrouveraient fréquemment prises en « sandwich » entre leurs diverses responsabilités²³. Or, les responsabilités de proche aide demeurent moins reconnues dans le milieu du travail que les responsabilités parentales. L'accès à des mesures de conciliation auprès des employeurs peut s'avérer plus difficile. Dès lors, la génération dite « sandwich » doit composer avec la conciliation potentielle d'un conflit emploi-famille-responsabilités de proche aide qui est associée à des facteurs de stress émotionnel, physique et financier²³. En bref, la recherche d'équilibre et le cumul des rôles sociaux et des tâches sont un fardeau important pouvant avoir des répercussions dans toutes les sphères de la vie des PPA.



MISE EN GARDE CONCERNANT L'INTERPRÉTATION DES DONNÉES SUR LE SOUTIEN FOURNI PAR LES HOMMES ET LES FEMMES PPA

Lorsqu'on interprète les données concernant les activités de soutien des PPA, il faut être prudent sur le plan de l'analyse différenciée entre les sexes. Il est possible que les hommes surestiment le nombre d'heures consacrées aux tâches domestiques tandis que les femmes auraient tendance à le sous-estimer^{21,30}. Certaines recherches démontrent que les femmes sont les principales responsables de la charge mentale, c'est-à-dire du processus de planification et d'organisation du travail domestique^{24,31}. Cependant, cette charge est peu visible autant dans les enquêtes statistiques que chez les personnes qui doivent conjuguer avec celle-ci. Cette dynamique pourrait également se répercuter dans l'estimation du temps consacré à la proche aide². Comme il s'agit d'un questionnaire d'autodéclaration, l'écart entre les hommes et les femmes pourrait être plus important que ce que les données présentent ici concernant la proche aide au Canada et au Québec. De plus, comme mentionné plus haut, les hommes sont moins nombreux à répondre à ce type d'enquêtes. Le nombre de répondants est restreint et le coefficient de variation est plus élevé. Ainsi les données restent à interpréter avec prudence, car elles sont susceptibles d'être moins représentatives de la réalité populationnelle.

Nombre d'heures de soutien par semaine selon l'âge des personnes proches aidantes

Le tableau 4 présente la répartition des PPA selon le nombre d'heures en moyenne consacrées aux activités de soutien sur une base hebdomadaire selon les groupes d'âge. Le tableau contient seulement les données par âge des PPA qui consacrent le moins d'heures à la proche aidance (1 à 3 heures) et celles qui consacrent le plus d'heures (20 heures ou plus). Les tranches d'heures intermédiaires contiennent trop de données aux estimations imprécises pour être présentées.

Proportion de PPA selon le groupe d'âge et nombre moyen d'heures consacrées aux activités de soutien par semaine, Québec, 2018

Nombre d'heures consacrées aux activités de soutien	15 à 44 ans (%)	45 à 64 ans (%)	65 ans et plus (%)
1 à 3 heures	53,8	42,6	39,1
20 heures ou plus	NF	17,5	23

NF Donnée non fiable

Tableau 4

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale de 2018, fichier de microdonnées à grande diffusion. Compilation de l'Institut de la statistique du Québec, adaptée par l'Observatoire québécois de la proche aidance.

Plus de la moitié des PPA de 15 à 44 ans consacrent 1 à 3 heures aux activités de soutien chaque semaine (53,8 %). Ils s'agit du groupe d'âge le plus susceptible de consacrer 1 à 3 heures aux responsabilités liées à la proche aidance. Près de 2 PPA sur 10 âgées de 45 à 64 ans consacrent en moyenne 20 heures et plus pour le soutien chaque semaine (17,5 %). Les PPA âgées de 65 ans et plus sont celles qui, proportionnellement, consacrent davantage de temps, soit 20 heures et plus pour le soutien chaque semaine, comparativement à tous les autres groupes d'âge (23 %). Cela peut s'expliquer par le fait que ce groupe d'âge est plus susceptible d'aider un conjoint ou une conjointe du même

groupe d'âge qui a des besoins de soutien plus importants, comme semblent le démontrer les statistiques. De plus, les PPA âgées de 65 ans et plus sont plus susceptibles d'être à la retraite et seraient donc plus disponibles. 93,6 % des PPA âgées de 65 ans et plus sont sans emploi^r.

Malgré le fait que les PPA de 45 à 64 ans soient proportionnellement moins nombreuses à consacrer 20 heures et plus pour le soutien (17,5 %) que les PPA âgées de 65 ans et plus, elles effectuent tout de même une plus grande variété d'activités de soutien que tout autre groupe d'âge. Ainsi, il est possible que les PPA âgées de 45 à 64 ans aient moins de temps à

^r Pourcentage calculé à partir de la moyenne des PPA sans emploi de 65 à 74 ans et des PPA de 75 ans et plus. Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale de 2018, fichier de microdonnées à grande diffusion. Compilation de l'Institut de la statistique du Québec, adaptée par l'Observatoire québécois de la proche aidance.

consacrer à la proche aidance. En effet, une grande majorité occupe un emploi (65,8 %) et plusieurs PPA de ce groupe d'âge ont des responsabilités familiales. Selon les données, nous pouvons émettre l'hypothèse qu'elles auraient davantage de ressources sociales, financières et matérielles pour offrir une plus grande diversité d'activités de soutien, mais moins de temps à consacrer à ces activités.

Conclusion

En 2018, plus de 2 personnes sur 10 agissaient en tant que personne proche aidante au Québec (21,1 %). L'analyse différenciée des statistiques selon l'âge et le sexe des personnes proches aidantes a mis en lumière que la situation la plus répandue de proche aidance est une femme âgée de 45 à 64 ans qui s'occupe d'un parent.

L'analyse révèle aussi une diversité des caractéristiques des personnes proches aidantes et du soutien qu'elles fournissent. Les femmes, sauf chez les 65 ans et plus, sont plus nombreuses à agir comme PPA tandis que les hommes ont plus tendance à soutenir plus de deux personnes. Les activités de soutien sont effectuées de façon différenciée par les femmes et les hommes. On retrouve plus de PPA parmi les personnes âgées de 45 à 64 ans, mais les personnes de 65 ans et plus qui agissent comme PPA sont plus susceptibles d'offrir davantage d'heures de soutien.

Plusieurs limites ont été également mises de l'avant. La formulation des questions revêt une importance cruciale pour permettre aux PPA de s'autoreconnaître comme apportant du soutien, mais également pour qualifier leur situation. La participation limitée des hommes à ce type d'enquête a restreint notre capacité à tirer certaines conclusions. Le traitement statistique par groupe d'âge très étendu (de 15 à 44 ans) ne permet pas de rendre compte des réalités diversifiées des jeunes PPA versus des PPA d'âge moyen ayant souvent une situation d'emploi et sociale mieux établie. Certaines questions concernant le statut d'emploi ne permettent pas de rendre compte de la complexité des situations de proche aidance en lien avec le maintien en emploi et le nombre

d'heures travaillées. Ainsi, afin de rendre compte des caractéristiques des personnes proches aidantes et du soutien qu'elles fournissent dans toute sa diversité et sa complexité, de plus amples recherches ou enquêtes devraient être menées.

Les statistiques disponibles n'offrent pas une vue d'ensemble sur les caractéristiques des PPA. Des données sur le revenu des PPA, leur niveau de scolarité, leur employabilité, mais également sur les PPA s'identifiant aux peuples autochtones, aux communautés ethnoculturelles, ou aux communautés LGBTQ+ sont nécessaires pour mieux comprendre ces réalités et développer des services adaptés.

De plus, les données actuelles ne permettent pas de dresser un portrait des répercussions liées aux responsabilités de proche aidance, ni un portrait sur les besoins des PPA. Les répercussions négatives de la proche aidance telles que les effets sur la vie sociale, familiale, professionnelle et scolaire, sur la santé physique et mentale ainsi que sur les finances ont été documentées par plusieurs recherches^{15,26,32}. Cependant, aucune étude québécoise récente ne permet de chiffrer les répercussions de la proche aidance sur les PPA ni de connaître l'ampleur de leurs besoins. Du point de vue de l'analyse différenciée, il serait pertinent de

comprendre les répercussions qui touchent particulièrement les hommes, les femmes et certains groupes d'âge afin de connaître leurs besoins spécifiques et de limiter les effets négatifs sur leurs vies.

Enfin, les données actuelles ne permettent pas non plus de dresser un portrait complet du soutien reçu par les PPA pour faire face aux situations d'aidance au Québec et encore moins selon l'âge et le sexe des PPA. La seule analyse sur le soutien reçu par les PPA et leurs besoins en termes de soutien reçu a été menée à l'échelle canadienne³³. Elle montre que 31 % des PPA au Québec ont déclaré que leurs besoins de soutien liés à leurs responsabilités d'aidance n'ont pas été satisfaits. Le Québec est d'ailleurs la province avec le pourcentage le plus faible de PPA ayant déclaré avoir reçu une forme de soutien (financier ou social) au cours des 12 derniers mois (58 %). Des données supplémentaires sur le soutien reçu et souhaité par les PPA selon le sexe et l'âge permettraient de mieux comprendre les besoins des PPA et d'améliorer l'offre de soutien actuelle tout en l'adaptant aux diverses réalités.

Ainsi, plusieurs données doivent être produites ou devenir accessibles pour l'obtention d'un portrait plus complet des caractéristiques des PPA, du soutien qu'elles offrent ou qu'elles reçoivent de la part des gouvernements, mais également des répercussions liées à leurs responsabilités de proche aidance. L'analyse différenciée permet tout de même de rendre compte de réalités diversifiées selon l'âge et le sexe concernant les caractéristiques des PPA et le soutien qu'elles offrent.

L'analyse permet de mieux connaître ces réalités pour ensuite orienter le développement, l'adaptation et le déploiement de l'offre de soutien aux PPA.

Références

- ¹ Larkin, M. et Milne, A. (2014). Carers and empowerment in the UK: A critical reflection. *Social Policy & Society*, 13(1), 25–38. <https://doi.org/10.1017/S1474746413000262>
- ² Conseil du statut de la femme. (2018). *Les proches aidantes et les proches aidants au Québec. Analyse différenciée selon les sexes*. https://csf.gouv.qc.ca/wpcontent/uploads/por_proches_aidants20180419_web.pdf
- ³ Nepal, B., Brown, L., Ranmuthugala, G. et Percival, R. (2011). A Comparison of the lifetime economic prospects of women informal carers and non-carers, Australia, 2007. *Australian Journal of Social Issues*, 46(1), 91-108. <https://doi.org/10.1002/j.1839-4655.2011.tb00207.x>
- ⁴ Jacobs, M. T., Broese van Groenou, M. I., Aartsen, M. J. et Deeg, D. (2018). Diversity in older adults' care networks: The added value of individual beliefs and social network proximity. *The journals of gerontology. Series B, Psychological sciences and social sciences*, 73(2), 326–336. <https://doi.org/10.1093/geronb/gbw012>
- ⁵ Arriagada, P. (2020). *L'expérience et les besoins des aidants âgés au Canada. Regards sur la société canadienne*. Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/75-006-x/2020001/article/00007-fra.htm>
- ⁶ Villatte, A., Piché, G. et Habib, R. (2021). Comment soutenir la résilience des jeunes en transition vers l'âge adulte qui ont un parent atteint d'un trouble mental ? Ce qu'en pensent les jeunes concernés. *International Journal of Child and Adolescent Resilience / Revue internationale de la résilience des enfants et des adolescents*, 8(1), 62–79. <https://doi.org/10.7202/1077723ar>
- ⁷ Statistique Canada. (2018). *Enquête sociale générale. Les soins donnés et reçus*. <https://www.statcan.gc.ca/fra/enquete/menages/4502>
- ⁸ Institut de la statistique du Québec. (2022). *Les personnes proches aidantes au Québec en 2018*. <https://statistique.quebec.ca/fr/produit/publication/personnes-proches-aidantes-quebec-2018>
- ⁹ Le Couteur, G. D. et Thillainadesan, J. (2022). What is an aging-related disease? An epidemiological perspective. *The Journals of Gerontology*, 77(11), 2168–2174. <https://doi.org/10.1093/gerona/glac039>
- ¹⁰ Becker, S. (2007). Global perspectives on children's unpaid caregiving in the family: Research and policy on 'young carers' in the UK, Australia, the USA and Sub-Saharan Africa. *Global Social Policy*, 7(1), 23–50. <https://doi.org/10.1177/14680181070738922>

- ¹¹ Stamatopoulos,V. (2015). One million and counting: The hidden army of young carers in Canada, *Journal of Youth Studies*, 8(6), 809-822. <https://doi.org/10.1080/13676261.2014.992329>
- ¹² Bleakney, A. (2014). *Mettre l'accent sur les Canadiens : résultats de l'Enquête sociale générale. Les jeunes Canadiens fournissant des soins*. Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/89-652-x/89-652-x2014003-fra.pdf?st=EfpNQOkk>
- ¹³ Economic Security for Women. (2012). *Counting on care work in Australia*. <https://bit.ly/2U1lb6Q>
- ¹⁴ Statistique Canada. (2018). *Taux de chômage, taux d'activité et taux d'emploielon le sexe, données annuelles*. <https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=1410032702&pickMembers%5B0%5D=4.1&cubeTimeFrame.startYear=2018&cubeTimeFrame.endYear=2018&referencePeriods=20180101%2C20180101>
- ¹⁵ Lee, Y., Tang, F., Kim, K. H. et Albert, S. (2015). Exploring gender differences in the relationships between eldercare and labour force participation, *Canadian Journal on Aging/La Revue canadienne du vieillissement*, 34(1), 14-25. <https://doi.org/10.1017/S0714980814000543>
- ¹⁶ Carmichael, F. et Ercolani, M.G. (2016). Unpaid caregiving and paid work over life-courses: Different pathways, diverging outcomes. *Social Science & Medicine*, 156. <https://doi.org/10.1016/j.socscimed.2016.03.020>
- ¹⁷ Duncan, K.A., Shooshtari, S., Roger, K., Fast, J. et Han, J. (2020). The cost of caring: Out-of-pocket expenditures and financial hardship among Canadian carers. *International Journal of Care and Caring*, 4(2), 141-166. <https://doi.org/10.1332/239788220X15845551975572>
- ¹⁸ Fast, J. (2015, 16 décembre). Caregiving for older adults with disabilities: Present costs, future challenges. *IRPP Study*, 58. <https://irpp.org/wp-content/uploads/2015/12/study-no58.pdf>
- ¹⁹ Montgomery, R. J. et Kosloski, K. D. (2013). Pathways to a caregiver identity and implications for support services. Dans A. Talley et B. Montgomery (dir.). *Caregiving across the lifespan* (p. 131-156). Springer
- ²⁰ Grigoryeva, A. (2014). *When gender trumps everything: The division of parent care among siblings*. Center for the Study of Social Organization working paper #9. <https://www.thefyi.org/wp-content/uploads/2020/05/wp9-grigoryeva.pdf>

- ²¹ Frank, K. et Frenette, M. (2021). *Perceptions des couples quant à la répartition des tâches domestiques et des tâches liées aux soins des enfants : existe-t-il des différences entre les groupes sociodémographiques ?* Division de l'analyse sociale et de la modélisation, Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11f0019m/11f0019m2021003-fra.htm>
- ²² Sinha, M. (2013). *Mettre l'accent sur les Canadiens : résultats de l'Enquête sociale générale. Portrait des aidants familiaux, 2012.* Division de la statistique sociale et autochtone, Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/89-652-x/89-652-x2013001-fra.pdf?st=biPU6oMU>
- ²³ Gagnon, M. et Beaudry, C. (2019). Le bras de fer de la conciliation vie professionnelle-responsabilités de soins des aidantes en emploi : entre équilibre et décrochage. *Enfances, Familles, Générations*, (32). <https://doi.org/10.7202/1064513ar>
- ²⁴ Conseil du statut de la femme. (2015). *Pour un partage équitable du congé parental.* https://csf.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/avis_partage_conge_parental.pdf
- ²⁵ Lecours, C. (2015). Portrait des proches aidants et les conséquences de leurs responsabilités d'aidant. *Coups d'œil sociodémographique*,(43). Institut de la Statistique du Québec. https://bdso.gouv.qc.ca/docs-ken/multimedia/PB01600FR_coup_doeil_43_2015H00F00.pdf
- ²⁶ Turcotte, M. (2013). *Regards sur la société canadienne. Être aidant familial : quelles sont les conséquences ?* Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/75-006-x/2013001/article/11858-fra.pdf?st=YIrYMyXE>
- ²⁷ Statistique Canada. (2019). *Tableau 45-10-0014-02. Moyenne de temps en heures par jour et proportion de la journée consacrée au travail domestique et les soins non-rémunérés selon le sexe.* <https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=4510001402>
- ²⁸ Boulet, M. et Le Bourdais, C. (2017). Partage des rôles dans les couples à deux revenus et satisfaction de l'équilibre travail-famille selon le genre. *Cahiers de recherche sociologique*, (63), 111-131. <https://doi.org/10.7202/1055721ar>
- ²⁹ Nogues, S. et Tremblay, D. (2018). La conciliation travail-famille-soins : analyse du soutien organisationnel. *Nouvelles pratiques sociales*, 30(1), <https://doi.org/10.7202/1051410ar>
- ³⁰ Dallaire, L., Paul, M. et Migneault, J. (2011). *Un portrait statistique des familles au Québec, 2011*, Québec, Ministère de la famille et des aînés. <http://bit.ly/1XAaXsp>

-
- ³¹ Courcy, I., des Rivières-Pigeon, C. et Modak, M. (2016). Appréhender l'invisible : réflexions sur un dispositif méthodologique élaboré pour l'analyse du travail domestique. *Recherches féministes*, 29(1), 51–69. <https://doi.org/10.7202/1036669ar>
- ³² Fast, J. et Lero, D. (2014). Modern caregiving in Canada. *Transitions*, 44(2), 3-6, <https://baycrest.echoontario.ca/wp-content/uploads/2018/11/Modern-Caregiving-in-Canada.pdf>
- ³³ Darcy, H. (2020). *Insights on Canadian Society. Support received by caregivers in Canada*. Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/en/catalogue/75-006-X202000100001>

Le mandat pour le développement, l'organisation et le soutien administratif de l'Observatoire québécois de la proche aide a été confié au Centre intégré universitaire en santé et services sociaux du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal

3755 chemin de la Côte-Sainte-Catherine
Montréal, QC H3T 1E2
info@observatoireprocheaide.ca

observatoireprocheaide.ca